



□ Le territoire national : un corpus doctrinal renouvelé

Revue de doctrine des forces terrestres

Lieutenant-colonel Nathalie Papp

publié le 21/02/2019

Autres thèmes

La doctrine relative au Territoire national a fait l'objet d'une refonte **générale, ces deux dernières années, afin d'intégrer les évolutions juridiques et doctrinales mais également pour prendre en compte les besoins nouveaux identifiés.**

Ainsi, ce corpus doctrinal, déjà robuste, et constitué de documents « cadre »²⁷, qui ont fait l'objet de profondes révisions, a été complété par des mémentos destinés à faciliter l'appréhension par les forces terrestres de leur environnement sur le TN.

Cette mise à jour a été effectuée de façon concertée et coordonnée entre l'armée de Terre et le niveau interarmées, afin d'offrir au lecteur une cohérence d'ensemble.

Le principe de subsidiarité a été ainsi respecté et a permis l'introduction en doctrine de concept nouveau comme la posture de protection terrestre (PPT). Introduite par la DIA relative à « L'emploi des armées sur le TN »²⁸, présentée par la DIA relative aux « Engagements terrestres sur le TN »²⁹, la PPT a finalement été décrite sous sa forme la plus achevée dans la DFT sur la « Doctrine d'emploi des forces terrestres sur le TN »³⁰.

L'environnement juridique est parfaitement pris en compte par la DIA sur le « Cadre juridique d'emploi des armées sur le TN »³¹ qui présente les évolutions introduites par l'instruction 1010032 sur les modalités d'engagement des forces armées sur le TN, ainsi que les modifications sur l'emploi de la force avec la mise en place d'un cadre légal d'usage des armes applicable aux militaires sous conditions. Le « Mémento juridique

TN³³», document plus « pratique » conçu sous forme de fiches thématiques, a pour objectif de faciliter la compréhension des problématiques juridiques les plus courantes rencontrées sur le TN.

La nécessaire acculturation au « milieu » TN a également fait l'objet d'un important travail doctrinal afin notamment de faciliter l'interopérabilité avec les forces de sécurité intérieure (FSI). Le mémento « Athéna³⁴ » a répondu au besoin des Etats-majors tactiques (EMT) d'une aide à la planification dans un environnement nouveau. Le mémento du chef « Au contact³⁵ » est destiné à apporter les réponses concrètes aux questions que se posent les chefs de section et chefs de groupe engagés sur le TN aux côtés des FSI : organisation, acronymes, conduites à tenir et éléments de RETEX des principales attaques terroristes. Le « Mémento de procédures tactiques des actions conjointes entre unités de l'armée de Terre et Gendarmerie³⁶ » complète ce travail de connaissance mutuelle.

Ainsi, le cadre doctrinal relatif au TN est désormais bien ancré et permet aux forces terrestres de s'engager sur le TN dans un environnement doctrinal stabilisé et en phase avec un contexte profondément modifié.

27 DIA et DFT.

28 DIA 3.60.

29 DIA 3.60.2.

30 DFT 3.60.2.

31 DIA 5.60.2.

32 Instruction 10100/SGDSN/PSE/PSN/NP du 14 novembre 2017 relative à l'engagement des armées sur le TN lorsqu'elles interviennent sur réquisition de l'autorité civile.

33 DFT 5.60.2.

34 MFT 3.60.2/5.

35 MFT 3.60.2/2.

36 MFT 3.60.2/1.

Titre : Lieutenant-colonel Nathalie Papp

Auteur(s) : Lieutenant-colonel Nathalie Papp

Date de parution 11/02/2019

DOCUMENT A TELECHARGER
